

L'ETENDARD

Montréal, le 13 Avril 1891.

"L'ETENDARD"

remplace gratuitement "La Justice" pendant la crise actuelle.

BULLETIN

Avant le malencontreux voyage de l'impératrice douairière d'Allemagne à Paris, l'ambassadeur de France à Berlin, M. Herbet, était persona grata à la cour de Guillaume II.

L'empereur se plaisait à lui donner des marques particulières d'égards et même d'amitié.

Mais la froide réception faite à sa mère par les Prussiens a rendu le jeune empereur d'une humeur massacrante et il s'étudia, parait-il, à en faire ressentir les effets à ce pauvre M. Herbet qui n'en peut mais, et à tous les Français que lui présente cet ambassadeur.

Les choses en sont venues au point que ce dernier a cru devoir faire de cet état de choses une communication officielle à son gouvernement.

La France ne permettra pas que son représentant soit systématiquement humilié par un souverain étranger, et si l'ambassadeur estime que la dignité du gouvernement qu'il représente est offensée, il sera bientôt rappelé.

Herr Cachenly, membre du parti du centre à la diète prussienne est allé à Rome pour demander au Saint Père de l'aide en faveur des émigrants allemands et autres, qui désirent aller chercher une nouvelle patrie en Amérique.

Shameikin, qui a été arrêté à Saint Pétersbourg, sous soupçon d'avoir tenté d'assassiner le czar, appartient au club Scovola, de Khar'koff, dont tous les membres s'obligent sous serment de ne jamais cesser de tenter l'assassinat du czar.

L'association de la Mala Vita tire son nom d'un roman qui a eu autrefois une grande vogue.

Au cours des témoignages des révélations intéressantes ont été faites.

Quand un postulant se présente pour entrer dans la société, il faut qu'il prouve aux officiers de la Mala Vita qu'il n'a été ni policier, ni gendarme, ni douanier.

Les adeptes de la Mala Vita s'engagent de la manière la plus solennelle d'abandonner tous leurs biens de famille, pour ne poursuivre que les fins de l'association.

Le ton pacifique du discours de l'Empereur François Joseph à l'ouverture du Reichsrath Austro-Hongrois est de nature à rassurer les alarmistes.

L'empereur d'Allemagne, dans un discours prononcé avant hier à l'académie navale de Kiel a dit que la marine jouera le principal rôle offensif, dans la prochaine guerre et devra s'efforcer d'empêcher l'ennemi par un grand coup.

Les services de la marine, dit le jeune Guillaume, ressemblent à ceux de la cavalerie, sur terre. Les prochaines manœuvres militaires, en Allemagne n'ont continué, seront conduites à près les principes anglais de stratégie, qui, seuls, simulent la vraie guerre.

UN JOURNAL CONVAINCU

Nos amis les anciens voudraient bien nous pardonner et nous n'avons pas répondu à toutes et à chaque de leurs attaques. Ce n'est pas la bonne volonté qui nous a fait défaut. Oh! Dieu, non! Nous avons eu beau nous multiplier, impossible! Nos adversaires étaient vraiment trop nombreux, trop acharnés, trop abondants dans leurs insinuations, dans leurs accusations, dans leurs imprécations. Dix feuilles comme la nôtre auraient à peine suffi à la besogne et à peu près épuisés les ch. nees.

Nous avons dû nous contenter de relever d'une façon collective les arguments, — toujours les mêmes, d'ailleurs! — de ces Messieurs et ne prendre à partie que les plus importantes d'entre eux.

C'est pourquoi nous avons négligé le Courrier de Louisvillle. Nous avons eu tort, nous l'avouons. Nous aurions dû ranger cette feuille minuscule au premier rang. L'article qui elle a consacré à l'imbricchio de la Justice fait les délices de ses confrères de la presse ministérielle. On le reproduit, on le commente, on le loue et voilà que le Courrier de Louisvillle prend une importance que nous ne lui connaissions pas et dont nous le félicitons chaleureusement.

ment! Mais examinons cet écrit qui suffira, disent les journaux de M. Duhamel, pour assurer à son auteur l'immortalité dont jouissent les profonds penseurs et les grands logiciens.

Et d'abord ce n'est pas sans un motif grave que le Courrier de Louisvillle a pu se décider à intervenir dans cette querelle. Il n'a fallu rien moins que le chagrin énorme que lui a causé "la guerre entre l'hon. M. Pelletier et nos amis politiques" pour le faire sortir du silence.

Après ce touchant exorde le Courrier résume les événements: "On se rappelle l'incident qui a eu lieu pendant la dernière session de Québec, entre l'hon. M. Pelletier et l'hon. Premier Ministre. C'était sur la question des asiles. M. Pelletier dans cette circonstance comme dans beaucoup d'autres, a représenté nos opinions. C'était d'ailleurs les vues émises par M. Lévesque au cours des luttes mémorables qu'il a soutenues devant ses électeurs aussi bien que dans les discours qu'il a prononcés en Chambre à côté de M. Pelletier.

Après certaines passes d'armes assés vives en Chambre et dans les journaux nous avions raison de croire, nous le désirions tant — que tout était fini. Notre confiance en M. Pelletier n'était nullement amoindrie.

Bref, M. Pelletier ayant défendu une cause juste et soutenu les vues mérites du Courrier, la confiance du confrère en M. Pelletier n'en a été nullement amoindrie.

Un autre eut senti sa foi diminuer, mais le Courrier point! C'est un journal aux convictions robustes, voyez-vous!

Maintenant la conclusion. Donc M. Pelletier ayant suivi son devoir, de façon à "reconstituer les vues" du Courrier et ne pas amoindrir la confiance que ce dernier avait en lui, — M. Pelletier, après une pareille conduite, ne pouvait, — plus rendre à Québec les services que le Courrier était en droit d'attendre de lui!

Voilà! Qu'on lise plutôt: "Lorsque sont arrivées les élections, nous avons le désir et le sentiment exprimé par un grand nombre de nos amis politiques du comté, désirant conserver M. Lévesque pour garder la place qu'il remplissait si honorablement pour lui et la classe agricole, et si avantageusement pour notre comté dans la législature de Québec, en même temps convaincus que le Dr Coulobre ne serait plus résolu, ni lui ni aucun partisan de Sir John, enfin que le comté de Maskinongé était acquis à la cause de l'honorable M. Laurier, nous avons été d'avis de nous retirer, en notre nom et au nom d'un grand nombre d'amis, offrir la candidature à M. Pelletier qui, se sachant nous, ne pouvait plus rendre à Québec les services que nous étions en droit d'attendre de lui."

Nous avons fait plusieurs déclarations à ce sujet. Si M. Pelletier eût accepté nous ne craignons pas de dire qu'il se serait aujourd'hui le député fédéral de Maskinongé. M. Laurier aurait eu un appui précieux et Sir John, un adversaire redoutable et le guerre intestine actuelle n'existerait pas.

Sans doute l'hon. M. Pelletier est un homme de bien et un homme de cœur, mais il n'est pas un homme de loi. Il n'est pas un homme de loi. Il n'est pas un homme de loi.

Ceci doit être suffisant pour démontrer la confiance que nous avions en M. Pelletier. Nos sympathies ne sont pas amoindries.

Avez-vous jamais lu, lecteurs, quelque chose de plus vil et de plus hypocrite, — disons le mot, — que cette palinodie du Courrier de Louisvillle? Non? Ni moi non plus!

Après cet échantillon, on trouvera bon que nous négligions les attaques que cette feuille se permet contre l'ETENDARD.

ON DEMANDE DU NOUVEAU Nos adversaires ne péchent évidemment pas par excès d'esprit. Ils choisissent le moment où nous sommes à batailler contre les deux gouvernements, celui d'Ottawa et celui de Québec pour insinuer que nous avons vendu nos convictions!

A qui donc les aurions-nous vendus et dans quel but? A M. Pelletier, dit-on? Mais M. Pelletier n'aurait tort de déboursier quoi que ce soit, puisque nos sympathies et notre appui lui étaient acquis dès le premier jour?

Mais alors à qui donc? Peu de journaux ont été aussi souvent que l'ETENDARD accusés de s'être vendus et cependant l'ETENDARD est un des rares journaux qui ne se soit jamais vendu!

Pauvres gens, va! Inventez donc du nouveau si vous voulez nous faire quelque dommage!

LA QUESTION DU DESAVEU Un de nos correspondants très renseignés sur les choses du Manitoba apprécie comme suit le desaveu:

Parmi ceux qui ont parlé jusqu'ici de la question des écoles de Manitoba, on est surpris de voir combien peu d'entre eux la connaissent et la comprennent. Il y a vingtans que le bill de Manitoba est passé, et on rencontre des avocats, des juristes éminents et même des ministres qui ne savent pas des droits des catholiques de Manitoba ont été garantis, pour ce qui regarde les écoles et la langue française.

Les journalistes anglais sont là-dessus d'une ignorance impardonnable, et quelques-uns de nos journalistes canadiens assez renseignés aujourd'hui, avaient besoin d'étudier cette question.

La loi Martin est inconstitu-

tionnelle; la chose n'a plus besoin d'être discutée et les tribunaux qui n'ont pas voulu le reconnaître ont tortu la lettre de la loi pour la maintenir. Le cas des écoles de Manitoba ne ressemble en rien à celui des écoles du Nouveau-Brunswick, il en diffère complètement.

L'ETENDARD du 7 avril annonce qu'il n'y aura pas de desaveu; on devait s'y attendre, de même qu'on ne devait s'y attendre, de même qu'on ne devait s'y attendre à ce que la persécution va se continuer à Manitoba aussi longtemps que possible. Avec les hommes que nous avons, il n'est pas nécessaire d'être prophète pour le prédire. C'est l'histoire qui se répète, et bien naïf qui s'y laisse prendre. Vingt ans d'expérience devraient suffire pour une leçon. Hélas! il paraît que l'expérience n'instruit pas.

Le gouvernement, dit-on, n'est pas nécessaire d'être prophète pour le prédire. C'est l'histoire qui se répète, et bien naïf qui s'y laisse prendre. Vingt ans d'expérience devraient suffire pour une leçon. Hélas! il paraît que l'expérience n'instruit pas.

Le gouvernement, dit-on, n'est pas nécessaire d'être prophète pour le prédire. C'est l'histoire qui se répète, et bien naïf qui s'y laisse prendre. Vingt ans d'expérience devraient suffire pour une leçon. Hélas! il paraît que l'expérience n'instruit pas.

Secondement: qu'un tribunal civil décidant en faveur des catholiques (s'il décide ainsi) ne soulèverait aucun fanatisme.

Troisièmement: Qu'il est mieux de n'user du desaveu que dans les cas extrêmes et dans les occasions solennelles.

Les raisons véritables, mais qu'on ne veut pas avouer sont celles-ci. Sir John est bien aise de voir fonctionner la loi Martin, lui qui a laissé persécuter Mgr Grandin pendant de longues années et dont le plan a toujours été de protestantiser le Nord-Ouest; bien aise qu'il se laisse prendre à son jeu. En second lieu, il a peur d'embarrasser la marche de son gouvernement; il sait que les catholiques sont patients et faciles à persuader; il fait des promesses et il les calme avec des politesses. C'est pour cela qu'il remet à Tomorrow le règlement de la question des écoles.

Examinons maintenant les raisons apparentes, fournies par le gouvernement, pour jouer les catholiques.

Est-il probable que le gouvernement de Manitoba recommencerait à faire la même loi et qu'il refuserait d'obéir à Ottawa. Oui disent les ministres, pour s'exécuter, nous en avons l'expérience.

Le desaveu de la loi passée pour introduire des compagnies de chemin de fer américaines n'a pas été reconnu par le gouvernement; il a passé outre. Je répond qu'il n'y a pas ici de parité. La loi pour introduire des compagnies américaines n'était pas inconstitutionnelle; il n'y avait rien dans la constitution qui s'opposât à cette loi. D'un autre côté, Ottawa, par ce desaveu voulait entretenir un monopole ruineux pour le Nord-Ouest. Ce n'était donc pas pour réparer une injustice qu'il le prononçait mais plutôt pour en sanctionner une. Sir John, dans ce cas, n'usait pas du droit de desaveu, mais en abusait, pour sauver sa parole donnée à une compagnie et confirmer un monopole au détriment de tout un pays. Il n'y a rien d'étonnant, si le gouvernement de Manitoba a passé outre sans s'occuper d'Ottawa. En est-il de même dans la circonstance actuelle? Non, puisque ici le gouvernement aurait été fort comme on l'est toujours quand on défend la cause de la justice, et si le gouvernement Greenway eût fait mine de désobéir au desaveu, ce n'eût été qu'à son détriment propre, car il eût été facile cette fois de le lui faire sentir.

L'injustice ne triomphe pas longtemps quand elle rencontre sur son chemin des hommes revêtus de la force du droit. En désavouant la loi Martin et en la déclarant inconstitutionnelle, le gouvernement d'Ottawa s'attirait les sympathies de tous les hommes de bien et la confiance des honnêtes protestants. Ceux-ci, tout comme nous auraient dit: c'est bien défendons la constitution puisqu'elle est attaquée, nous n'avons pas à nous plandre, mais la politique humaine ne voit pas loin, elle est trop tortueuse, on ne voit à distance que dans la voie droite. En embrouillant les autres on s'embrouille plus souvent soi-même.

Ce qu'il y a de plus triste, c'est que ces roués politiques sont venus à bout de faire accepter comme plausibles, des raisons qui ne sont que de misérables subterfuges. Si au lieu d'avoir à Ottawa des faiseurs de concessions pour nous défendre, nous eussions eu des hommes d'énergie qui font passer les principes avant l'esprit de parti, qui comptent un peu sur le secours d'en haut quand on défend le droit, il y a longtemps que l'affaire du desaveu serait réglée et que le mal causé par Martin serait réparé.

On prétend qu'un tribunal réglerait la question sans faire de bruit et sans soulever le fanatisme. Mais, grands dieux, s'imaginait-on qu'on joue ici à la belle bergère et qu'on escamoterait la loi Martin sans que personne s'en aperçoive? D'ailleurs, quand on est capable de désobéir à un desaveu prononcé selon toute justice par le gouvernement fédéral, respectera-t-on mieux la décision d'une cour? Quand le gouvernement d'Ottawa fait des lois justes, mérite-t-il d'être plus écouté que lorsqu'il défait une loi injuste? C'est, pour un gouvernement montrer une grande faiblesse que de manquer

à son devoir par la peur de ne pas être obéi. La troisième raison apportée pour ne pas donner le desaveu, est celle qui paraît la plus sottise. — Il ne faut, dit-on, user du desaveu que très rarement et dans les cas extrêmes. Très bien; il serait fort désirable qu'on agisse toujours de la sorte; mais quand se présentera-t-il des cas plus extrêmes que lorsqu'il s'agit de faire respecter la constitution? Pourquoi la prérogative du desaveu n'a-t-elle été laissée au gouvernement fédéral, sinon pour sauvegarder la constitution.

Les provinces ont leur autonomie pour faire des lois "selon qu'elles le jugent utile, pourvu toute fois que la constitution soit respectée. La confédération s'en irait bien vite en ruine si chaque province pouvait l'entamer impunément. Il faut de toute nécessité un pouvoir suprême pour arrêter les gouvernements provinciaux qui outrepassent leurs droits; or cette autorité suprême, le gouvernement fédéral la possède, et c'est pour en faire usage dans ces cas extrêmes qu'elle lui a été laissée. En exerçant ce pouvoir dans de telles circonstances le gouvernement fédéral, au lieu de se compromettre, ne ferait que fortifier son autorité.

Les gouvernements provinciaux obéiraient, parce qu'alors ils auraient dans l'autorité qui parle, des défenseurs du droit et non pas des politiciens qui abusent de leurs privilèges pour faire du favoritisme.

Les vraies raisons du refus du desaveu nous les avons données plus haut; on craint de s'embarrasser et on est bien aise de voir fonctionner la loi Martin.

Dès le printemps dernier, quand la question du desaveu est venue sur le tapis, le gouvernement, en cachette et en tapinois, s'est empressé d'envoyer quelqu'un à Manitoba pour persuader qu'il valait mieux recourir aux tribunaux; que la question serait mieux réglée ainsi, et que le desaveu n'était pas le meilleur moyen de remédier au mal. Par malheur les catholiques sont tombés dans ce panneau. Les tribunaux ont parlé deux fois, mais pour les condamner et pour dire que la loi Martin était constitutionnelle, quand le gouvernement savait fort bien qu'elle ne l'était pas.

Au mois de février, avant les élections, la position du gouvernement devenait critique. C'était le temps de faire exécuter les promesses; mais les ministres se sont traînés aux genoux des autorités religieuses, jurant qu'après les élections tout serait accordé à condition qu'on garderait le silence pour le moment. Cette fois encore on s'est laissé prendre, et aujourd'hui que les élections sont finies les catholiques sont renvoyés devant les tribunaux.

Si une telle conduite n'était pas criminelle, ce serait le comble du ridicule.

CONSEIL AUX MERES Le sirop calmant de Mme Winslow devrait toujours être employé pour la dentition des enfants. Il est agréable à l'enfant, adoucit les gencives, allège la douleur, guérit la colique, et est le meilleur remède pour la diarrhée, 25 cts la bouteille.

Pour tous les cas de nervosité, d'insomnie, de faiblesse de l'estomac, indigestion, dyspepsie, faites l'essai des Pêtilles Pilules de Carter. Le soulagement est certain. C'est la seule médecine pour les nerfs qui existe sur le marché. 3 ps

Asseyez-vous et pensez! Asseyez-vous et pensez! 1o Que la dyspepsie est causée par l'action mauvaise de l'estomac; 2o Que les amers Burdocks pour le sang, sont destinées à corriger et régulariser l'estomac; 3o Qu'ils guérissent toujours la dyspepsie et coûtent moins qu'une centaine de dollars. Pouvez-vous consentir à rester dyspeptique?

Secret No. 12 de Geo. Tucker Arrapaho ou Baume de la Montagne verte. Remède bien connu, interne et externe. Un Docteur dans votre maison 420 rue Craig en face du Champ de Mars.

Beaume Pectoral de Hagyard Le Beaume Pectoral de Hagyard procure un prompt soulagement dans les cas de toux, de rhume, d'enrouement, de toux rauque, de bronchite. C'est le plus agréable et le plus parfait gargarisme desmaux de la gorge et des poumons qui existe dans le monde pour les enfants ou les adultes. Prix 25 cts.

Fumez le cigare Bohmer. — Allez tout droit chez S. Carsley, pour acheter vos indiennes, car vous ne trouverez rien ailleurs qui en approche.

SANTE VIGOREUSE Sous l'influence du Trésor des Nourrices, des enfants maigres, nous, scrofuleux, rachitiques, ont recouvré une santé vigoureuse; de plus il facilite la pousse et le percement des dents. Prix 25 cts la bouteille.

DECORATIONS POUR PAQUES. Papier Frisé Blanc, de couleurs PAPIER DE SOIE Aussi Matériaux pour faire des Fleurs FLEURS EN PAPIER, ETC. Demandez les circulaires et la liste des prix.

MORTON, PHILLIPS & CO Papeterie, fabricants de livres blancs et imprimeurs. 1755 et 1757 RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.

BÉTAIL Ayrshire et Normand; cochons Berkshire et Chester-Bianca; VOLAILLES Plymouth-Rock, LOUIS REAUBIEN Ferme Outremont, près Montréal. Bureau à Montréal No 30 rue St JACQUES

PELERINAGE DES HOMMES A STE ANNE DE BEAUPRÉ SOUS LA DIRECTION DES RR. PP. JESUITES Les Messieurs de la Ligue du Sacré-Coeur sont spécialement invités. Départ: Samedi soir le 27 Juin à 7 Heures Par le Paquebot TROIS RIVIERES Retour: Lundi, le 29 (à St. Pierre) au matin vers 6 heures. PRIX des BILLETTS ENFANTS, moitié prix. Cabines et billets à vendre chez Cadieux & Derome, rue Notre Dame; Breton rue Ste Catherine; Sadler & Co. et au Collège Ste Marie.

MARCHÉ DE DETAIL

Table with market prices for various goods like flour, sugar, and oil. Columns include item names and prices.

Table with market prices for various goods like flour, sugar, and oil. Columns include item names and prices.

Table with market prices for various goods like flour, sugar, and oil. Columns include item names and prices.

Table with market prices for various goods like flour, sugar, and oil. Columns include item names and prices.

Table with market prices for various goods like flour, sugar, and oil. Columns include item names and prices.

Table with market prices for various goods like flour, sugar, and oil. Columns include item names and prices.

Table with market prices for various goods like flour, sugar, and oil. Columns include item names and prices.

Table with market prices for various goods like flour, sugar, and oil. Columns include item names and prices.

Table with market prices for various goods like flour, sugar, and oil. Columns include item names and prices.

Table with market prices for various goods like flour, sugar, and oil. Columns include item names and prices.

Table with market prices for various goods like flour, sugar, and oil. Columns include item names and prices.

Table with market prices for various goods like flour, sugar, and oil. Columns include item names and prices.

Table with market prices for various goods like flour, sugar, and oil. Columns include item names and prices.

Table with market prices for various goods like flour, sugar, and oil. Columns include item names and prices.

Table with market prices for various goods like flour, sugar, and oil. Columns include item names and prices.

Table with market prices for various goods like flour, sugar, and oil. Columns include item names and prices.

Table with market prices for various goods like flour, sugar, and oil. Columns include item names and prices.

Table with market prices for various goods like flour, sugar, and oil. Columns include item names and prices.

Table with market prices for various goods like flour, sugar, and oil. Columns include item names and prices.

Table with market prices for various goods like flour, sugar, and oil. Columns include item names and prices.

Table with market prices for various goods like flour, sugar, and oil. Columns include item names and prices.

Impressions LUXE

Les Types Les Plus Récents — ET — DU MEILLEUR GOUT

DE FAÇON A SATISFAIRE

TOUTES LES EXIGENCES

IMPRESSIIONS POUR CHEMINS DE FER

— ET LE — COMMERCE

— TELS QUE —

PLACARDS, PANCARTES, CARTES D'AFFAIRES, Entêtes de Lettres, Blancs de comptes, Blancs de reçus, Blancs de billets, Memorandums, LETTRES

FUNERAIRES

IMPRIMERIE DE "L'ETENDARD" 35- Rue St-Jacques -35

28 Rue des Fortifications, MONTREAL.

AFFICHES DE TOUTES SORTES — EN — FRANÇAIS ET ANGLAIS

— DE —

Maison à louer, Bureau à louer, Maison à vendre, Etc., etc.

AVENDRE AUX BUREAUX DE "L'ETENDARD" 35 RUE ST JACQUES.

Large advertisement for DUPUIS FRÈRES featuring Tweeds Anglais, Tweeds Ecossais, and Sergees Françaises. Includes text: "CONSIGNATION Vente sans réserve d'une consignment de 18 CAISSES DE TWEEDS Et autres Etoffes pour Habillements d'Hommes, à 50 cts dans la piastre AVANTAGES EXTRAORDINAIRES LE MEILLEUR CHOIX DE Tweeds Anglais, Tweeds Ecossais, Sergees Françaises, etc., etc. UN SEUL PRIX DUPUIS FRÈRES Coin des RUES STE CATHERINE et ST ANDRÉ."

VOUS CONSIDERABLES

Une manufacture de cigares perd des milliers de piastres

ON OPERE NEUF ARRESTATIONS

Le sergent Lafontaine, de la station No 5, Carré Chabot, a été informé samedi dernier de plusieurs cas de recel.

Le sergent Lafontaine, de la station No 5, Carré Chabot, a été informé samedi dernier de plusieurs cas de recel.

Le sergent Lafontaine, de la station No 5, Carré Chabot, a été informé samedi dernier de plusieurs cas de recel.

Le sergent Lafontaine, de la station No 5, Carré Chabot, a été informé samedi dernier de plusieurs cas de recel.

Le sergent Lafontaine, de la station No 5, Carré Chabot, a été informé samedi dernier de plusieurs cas de recel.

Le sergent Lafontaine, de la station No 5, Carré Chabot, a été informé samedi dernier de plusieurs cas de recel.

Le sergent Lafontaine, de la station No 5, Carré Chabot, a été informé samedi dernier de plusieurs cas de recel.

Le sergent Lafontaine, de la station No 5, Carré Chabot, a été informé samedi dernier de plusieurs cas de recel.

Le sergent Lafontaine, de la station No 5, Carré Chabot, a été informé samedi dernier de plusieurs cas de recel.

Le sergent Lafontaine, de la station No 5, Carré Chabot, a été informé samedi dernier de plusieurs cas de recel.

Le sergent Lafontaine, de la station No 5, Carré Chabot, a été informé samedi dernier de plusieurs cas de recel.

Le sergent Lafontaine, de la station No 5, Carré Chabot, a été informé samedi dernier de plusieurs cas de recel.

Le sergent Lafontaine, de la station No 5, Carré Chabot, a été informé samedi dernier de plusieurs cas de recel.

Le sergent Lafontaine, de la station No 5, Carré Chabot, a été informé samedi dernier de plusieurs cas de recel.

Le sergent Lafontaine, de la station No 5, Carré Chabot, a été informé samedi dernier de plusieurs cas de recel.

Le sergent Lafontaine, de la station No 5, Carré Chabot, a été informé samedi dernier de plusieurs cas de recel.

Le sergent Lafontaine, de la station No 5, Carré Chabot, a été informé samedi dernier de plusieurs cas de recel.

Le sergent Lafontaine, de la station No 5, Carré Chabot, a été informé samedi dernier de plusieurs cas de recel.

Le sergent Lafontaine, de la station No 5, Carré Chabot, a été informé samedi dernier de plusieurs cas de recel.

Le sergent Lafontaine, de la station No 5, Carré Chabot, a été informé samedi dernier de plusieurs cas de recel.

Le sergent Lafontaine, de la station No 5, Carré Chabot, a été informé samedi dernier de plusieurs cas de recel.

Le sergent Lafontaine, de la station No 5, Carré Chabot, a été informé samedi dernier de plusieurs cas de recel.

Le sergent Lafontaine, de la station No 5, Carré Chabot, a été informé samedi dernier de plusieurs cas de recel.

Le sergent Lafontaine, de la station No 5, Carré Chabot, a été informé samedi dernier de plusieurs cas de recel.

Le sergent Lafontaine, de la station No 5, Carré Chabot, a été informé samedi dernier de plusieurs cas de recel.

Le sergent Lafontaine, de la station No 5, Carré Chabot, a été informé samedi dernier de plusieurs cas de recel.

Le sergent Lafontaine, de la station No 5, Carré Chabot, a été informé samedi dernier de plusieurs cas de recel.

UN ECHEVIN SE FOURVOIE PARAIT-IL

Le maire n'est pas de son opinion

L'échevin Jeannotte, président du comité de police, aurait pris sur lui le rôle de directeur de la police.

Cet homme occupait cette position depuis 27 ans.

Le maire McShane dit que l'échevin Jeannotte a excédé ses pouvoirs et qu'il ne peut que suspendre un employé dans ses fonctions, mais non le renvoyer complètement.

ACCUSATION DE RECEL

Dans la cause Elizabeth Thompson

Madame N. Viou comparait, ce matin, devant le magistrat de police. Elle est accusée d'avoir recélé des marchandises volées par Elizabeth Thompson.

Madame N. Viou comparait, ce matin, devant le magistrat de police. Elle est accusée d'avoir recélé des marchandises volées par Elizabeth Thompson.

Madame N. Viou comparait, ce matin, devant le magistrat de police. Elle est accusée d'avoir recélé des marchandises volées par Elizabeth Thompson.

Madame N. Viou comparait, ce matin, devant le magistrat de police. Elle est accusée d'avoir recélé des marchandises volées par Elizabeth Thompson.

Madame N. Viou comparait, ce matin, devant le magistrat de police. Elle est accusée d'avoir recélé des marchandises volées par Elizabeth Thompson.

Madame N. Viou comparait, ce matin, devant le magistrat de police. Elle est accusée d'avoir recélé des marchandises volées par Elizabeth Thompson.

Madame N. Viou comparait, ce matin, devant le magistrat de police. Elle est accusée d'avoir recélé des marchandises volées par Elizabeth Thompson.

Madame N. Viou comparait, ce matin, devant le magistrat de police. Elle est accusée d'avoir recélé des marchandises volées par Elizabeth Thompson.

Madame N. Viou comparait, ce matin, devant le magistrat de police. Elle est accusée d'avoir recélé des marchandises volées par Elizabeth Thompson.

Madame N. Viou comparait, ce matin, devant le magistrat de police. Elle est accusée d'avoir recélé des marchandises volées par Elizabeth Thompson.

Madame N. Viou comparait, ce matin, devant le magistrat de police. Elle est accusée d'avoir recélé des marchandises volées par Elizabeth Thompson.

Madame N. Viou comparait, ce matin, devant le magistrat de police. Elle est accusée d'avoir recélé des marchandises volées par Elizabeth Thompson.

Madame N. Viou comparait, ce matin, devant le magistrat de police. Elle est accusée d'avoir recélé des marchandises volées par Elizabeth Thompson.

Madame N. Viou comparait, ce matin, devant le magistrat de police. Elle est accusée d'avoir recélé des marchandises volées par Elizabeth Thompson.

Madame N. Viou comparait, ce matin, devant le magistrat de police. Elle est accusée d'avoir recélé des marchandises volées par Elizabeth Thompson.

Madame N. Viou comparait, ce matin, devant le magistrat de police. Elle est accusée d'avoir recélé des marchandises volées par Elizabeth Thompson.

Madame N. Viou comparait, ce matin, devant le magistrat de police. Elle est accusée d'avoir recélé des marchandises volées par Elizabeth Thompson.

Madame N. Viou comparait, ce matin, devant le magistrat de police. Elle est accusée d'avoir recélé des marchandises volées par Elizabeth Thompson.

Madame N. Viou comparait, ce matin, devant le magistrat de police. Elle est accusée d'avoir recélé des marchandises volées par Elizabeth Thompson.

Madame N. Viou comparait, ce matin, devant le magistrat de police. Elle est accusée d'avoir recélé des marchandises volées par Elizabeth Thompson.

Madame N. Viou comparait, ce matin, devant le magistrat de police. Elle est accusée d'avoir recélé des marchandises volées par Elizabeth Thompson.

Madame N. Viou comparait, ce matin, devant le magistrat de police. Elle est accusée d'avoir recélé des marchandises volées par Elizabeth Thompson.

Madame N. Viou comparait, ce matin, devant le magistrat de police. Elle est accusée d'avoir recélé des marchandises volées par Elizabeth Thompson.

Madame N. Viou comparait, ce matin, devant le magistrat de police. Elle est accusée d'avoir recélé des marchandises volées par Elizabeth Thompson.

LE FLEUVE

Le chenal à découvert

Les rampes ouvertes.—Plus de danger

Le St Laurent a commencé pour de bon à se débarrasser de ses entraves, hier matin, en face de la ville, et depuis il continue peu à peu à soulever d'énormes banquettes de glace et à les refouler à ses pieds.

Aujourd'hui, la glace est arrêtée à la Longue Pointe et engorgée dans les files de Boucherville.

La moitié du fleuve du côté sud à partir d'en bas de la Longue-Pointe jusqu'au pont Victoria conserve encore son manteau d'hiver. De même est-il de la baie de Laprairie.

Le glacier du lac St Louis est presque toute descendue, cependant le courant promène encore de nombreuses nappes blanches qui vont rejoindre les autres plus bas.

Il y a plus de danger d'inondation maintenant d'après l'inspecteur de la ville qui a donné ordre aujourd'hui d'ouvrir les tranchées de la digue pour laisser passer piétons et voitures qui auront besoin de passer par aller-retour.

L'eau est aujourd'hui à 11 pieds et 2 dixième au-dessus du niveau d'étiage.

Le lac St Pierre est à peu près libre sur tout le chenal, mais une dépeche de Sonrel disait ce matin que la débâcle n'est pas encore commencée à cet endroit.

LA CAUSE MASSIE

Elle se complique

Le nommé Massie dont nous avons déjà annoncé le procès, se voit accusé d'avoir volé une montre à un M. Malo, a comparu ce matin devant Son Honneur le juge Dugas.

A cette inculpation se joint celle du refus de pourvoir aux besoins de sa famille.

Sa femme et d'autres personnes étaient là ce matin pour témoigner contre lui. Néanmoins il plaide non-coupable et son procès est remis à mercredi.

UN GOURMET

Le sirop d'érable le perd

Samedi soir, Alexandre Raymond, qui aime le sucre un peu trop, paraît-il, a vu, sur son malheur, le bicorne de M. Rivet, coin des rues Beaudry et Lagachetière.

N'y pouvant tenir, il s'en empara illicitement et chercha à fuir avec son précieux butin, mais le vaisselier, qui contenait du sirop d'érable à l'épicerie de M. Rivet, coin des rues Beaudry et Lagachetière.

N'y pouvant tenir, il s'en empara illicitement et chercha à fuir avec son précieux butin, mais le vaisselier, qui contenait du sirop d'érable à l'épicerie de M. Rivet, coin des rues Beaudry et Lagachetière.

N'y pouvant tenir, il s'en empara illicitement et chercha à fuir avec son précieux butin, mais le vaisselier, qui contenait du sirop d'érable à l'épicerie de M. Rivet, coin des rues Beaudry et Lagachetière.

N'y pouvant tenir, il s'en empara illicitement et chercha à fuir avec son précieux butin, mais le vaisselier, qui contenait du sirop d'érable à l'épicerie de M. Rivet, coin des rues Beaudry et Lagachetière.

N'y pouvant tenir, il s'en empara illicitement et chercha à fuir avec son précieux butin, mais le vaisselier, qui contenait du sirop d'érable à l'épicerie de M. Rivet, coin des rues Beaudry et Lagachetière.

N'y pouvant tenir, il s'en empara illicitement et chercha à fuir avec son précieux butin, mais le vaisselier, qui contenait du sirop d'érable à l'épicerie de M. Rivet, coin des rues Beaudry et Lagachetière.

N'y pouvant tenir, il s'en empara illicitement et chercha à fuir avec son précieux butin, mais le vaisselier, qui contenait du sirop d'érable à l'épicerie de M. Rivet, coin des rues Beaudry et Lagachetière.

N'y pouvant tenir, il s'en empara illicitement et chercha à fuir avec son précieux butin, mais le vaisselier, qui contenait du sirop d'érable à l'épicerie de M. Rivet, coin des rues Beaudry et Lagachetière.

N'y pouvant tenir, il s'en empara illicitement et chercha à fuir avec son précieux butin, mais le vaisselier, qui contenait du sirop d'érable à l'épicerie de M. Rivet, coin des rues Beaudry et Lagachetière.

N'y pouvant tenir, il s'en empara illicitement et chercha à fuir avec son précieux butin, mais le vaisselier, qui contenait du sirop d'érable à l'épicerie de M. Rivet, coin des rues Beaudry et Lagachetière.

N'y pouvant tenir, il s'en empara illicitement et chercha à fuir avec son précieux butin, mais le vaisselier, qui contenait du sirop d'érable à l'épicerie de M. Rivet, coin des rues Beaudry et Lagachetière.

N'y pouvant tenir, il s'en empara illicitement et chercha à fuir avec son précieux butin, mais le vaisselier, qui contenait du sirop d'érable à l'épicerie de M. Rivet, coin des rues Beaudry et Lagachetière.

PERSONNEL

M. Doyon, ex M.P., est aujourd'hui, à Montréal.

Le juge Tardif est en ville ainsi que le juge Lynch.

L'hon. M. Langelier loge au Windsor.

Sir Hector Langevin est passé hier en ville en chemin pour Québec.

STATION DE POLICE No 8

Trop petite pour trois prisonniers

Evidemment on n'avait jamais prévu le cas d'administrer des prisonniers en prison.

C'est un jour la station de police No 8. C'est ce qui est arrivé samedi.

Il n'y avait que trois cellules et il fallait y mettre 13 personnes. Elles y furent logées, cependant; mais on regretta sans doute, de voir dans les déparations qu'on vient de faire on a oublié d'augmenter le nombre des cellules.

Deux prévenus furent envoyés au bureau central.

RETOUR DE NOS MINISTRES

Visitant asiles et prisons des Etats-Unis

Les honorables Robitoux et Langevin, et M. J. A. Mercier, Paul de Caze, Dr Vallée et Perreault, architecte, sont de retour de leur tournée aux Etats-Unis où ils étaient chargés d'étudier le genre de construction des asiles et prisons.

Après la capitale où ils ont visité la prison, ils ont parcouru les files envahies de la prison de New York.

Après la capitale où ils ont visité la prison, ils ont parcouru les files envahies de la prison de New York.

Après la capitale où ils ont visité la prison, ils ont parcouru les files envahies de la prison de New York.

Après la capitale où ils ont visité la prison, ils ont parcouru les files envahies de la prison de New York.

Après la capitale où ils ont visité la prison, ils ont parcouru les files envahies de la prison de New York.

Après la capitale où ils ont visité la prison, ils ont parcouru les files envahies de la prison de New York.

Après la capitale où ils ont visité la prison, ils ont parcouru les files envahies de la prison de New York.

Après la capitale où ils ont visité la prison, ils ont parcouru les files envahies de la prison de New York.

Après la capitale où ils ont visité la prison, ils ont parcouru les files envahies de la prison de New York.

Après la capitale où ils ont visité la prison, ils ont parcouru les files envahies de la prison de New York.

Après la capitale où ils ont visité la prison, ils ont parcouru les files envahies de la prison de New York.

Après la capitale où ils ont visité la prison, ils ont parcouru les files envahies de la prison de New York.

Après la capitale où ils ont visité la prison, ils ont parcouru les files envahies de la prison de New York.

Après la capitale où ils ont visité la prison, ils ont parcouru les files envahies de la prison de New York.

Après la capitale où ils ont visité la prison, ils ont parcouru les files envahies de la prison de New York.

Après la capitale où ils ont visité la prison, ils ont parcouru les files envahies de la prison de New York.

Remarques précieuses

On rapporte que M. Julien Hébert, de la Grande Ligne, paroisse de St Urbain, a semé plusieurs minots d'avoine la semaine dernière.

On dit aussi que M. le notaire Colpron, de St Isidore de Laprairie, a planté des patates dans son jardin, jeudi dernier.

Bris de chassis

Joseph Deslauriers a été arrêté ce matin sur mandat de la cour de police. M. Joseph Barbe, menuisier, chez qui Deslauriers pensionnait, accuse ce dernier d'avoir brisé malicieusement un chassis et détérioré les murs d'un appartement.

Il plaide non coupable. Procès mercredi.

DÉCÈS

Samedi dernier est décédée à Québec à l'âge de 80 ans, Mme Hédèle Malhot, veuve de M. Simon Lelièvre, mère de Mme L. P. Pelletier.

Nous offrons à toute la famille nos plus sincères condoléances.

Secret No. 11 de Geo Tackor

Guerir le Rhume, Toux, Enrouement, Coqueluche, etc.

La preuve que le piano "Dominion", tel que fabriqué pour la maison L. E. N. Pratte est supérieur aux autres pour le son et la touche, c'est qu'il est choisi par nos meilleurs artistes pour leur propre usage.

On peut se procurer de semblables instruments à des prix raisonnables et à des conditions faciles, chez M. L. E. N. Pratte, 1678 rue Notre-Dame, Montréal.

Fumes le cigare Sohier.

La meilleure valeur à Montréal, en fait de parapluies avec manches plaquées en nickel, à \$1.50 chacun se trouve chez S. Carsley.

Si vous sentez languissant et bilieux, faites usage de la "Northrop & Lyman Vegetable Discovery" et vous trouverez ce que c'est une des meilleures préparations pour de telles maladies.

SITUATIONS VACANTES

ON DEMANDE à St-Lazare de Vaudreuil pour la prochaine année scolaire trois institutrices diplômées pour école élémentaire. On a aussi besoin d'un orfèvre. S'adresser à Monsieur le Curé, St-Lazare de Vaudreuil. 8336

ON DEMANDE une bonne cuisinière au No 265 rue Sherbrooke. 833

ON DEMANDE une servante générale au No 1518 rue Notre-Dame. 834

ON TRUVERA une bonne pension avec au No 24 St Elizabeth. 833

ON DEMANDE un cordonnier très capable pour ouvrage de pratique et sachant un peu anglais. S'adresser à C. Lemire, 711-713 William Est, Ontario. 71-100

ON DEMANDE un bon médecin à Ste-Philomène, Comté de Chateauguay, vu le prochain départ de jeune Larocque. Si le médecin ou le pharmacien peut aider au chant, toucher l'orgue, un bon salaire serait en outre donné pour ces charges. 41

ASSOCIE DEMANDE ayant un capital de \$5,000, pour une industrie payant le moins 10% de profit. S'adresser par lettre à L'ETENDARD. 281-100

Emploi demandé

Par une fille qui sait coudre; désire s'engager pour de chambre et avoir une chambre seule. Prix \$10 par mois. S'adresser à A. V. Huot, 1810 St-Jacques. 833

CHAMBRES ET PENSION au No 11 rue des Allemands. 84

LOUER Salle de réunion pour cercles ou sociétés. S'adresser à L'ETENDARD.

LOUER—Bureaux. S'adresser à L'ETENDARD.

A LOUER.

PAR BENNING & BARSALOU

Meubles de Ménage

Vente de Printemps

— 1891 —

Attention spéciale

Prompts rapports et conditions libérales

Par Benning & Barsalou.

Vente de Nouveautés, etc.

Mercredi, le 15 Avril,

350 lots Hardes pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants.

Un assortiment général de nouveautés en lots à la convenance de tous les besoins du commerce de la ville et de la campagne.

COMPTE-RENDU

Cashmires, Etoffes à Robes, Farmer, Satins, Draps Italiens, Indiennes, Beiges Français, Brides, Chemises, Shergans, Coton, Coton, Satin, Coton, Laine filée, Toile à robes, Coupons, Boutons, Notions et autres marchandises pour les besoins actuels du commerce.

La vente à 10 heures a. m.

PIANO DROIT

Vose & Fils,

Meubles de chambre à coucher en Cerisier en Chêne et en Noyer, Peintures à l'huile, Tapis de Bruxelles, etc.

A L'ENCAN

Judi, le 16 Avril

Tous les meubles de ménage consistant en un Piano Droit de Vose & Fils, un beau lit de chambre à coucher en Cerisier, Chêne et Noyer, Peintures à l'huile, Rideaux et Portières, Papier, Tapis de Bruxelles, Peintures en Porcelaine, Chaises de repos, Sofa, Une horloge Grand Père, Lits en fer, etc.

Meubles en Acajou, on Noyer, Beaux Matras en Orin, Oreillers de Plume, Services à diner, etc.

VISITEZ LE CYCLORAMA

MUSEE EDEN

Le samedi soir, vers 10.30 h., les sous-commissaires St-Louis et Larocque, de la station No 5, ont arrêté un jeune homme de 18 ans, du nom de Albion Burgess, soupçonné de vol.

MUSEE EDEN

Le samedi soir, vers 10.30 h., les sous-commissaires St-Louis et Larocque, de la station No 5, ont arrêté un jeune homme de 18 ans, du nom de Albion Burgess, soupçonné de vol.

Le samedi soir, vers 10.30 h., les sous-commissaires St-Louis et Larocque, de la station No 5, ont arrêté un jeune homme de 18 ans, du nom de Albion Burgess, soupçonné de vol.

Le samedi soir, vers 10.30 h., les sous-commissaires St-Louis et Larocque, de la station No 5, ont arrêté un jeune homme de 18 ans, du nom de Albion Burgess, soupçonné de vol.

Le samedi soir, vers 10.30 h., les sous-commissaires St-Louis et Larocque, de la station No 5, ont arrêté un jeune homme de 18 ans, du nom de Albion Burgess, soupçonné de vol.

Le samedi soir, vers 10.30 h., les sous-commissaires St-Louis et Larocque, de la station No 5, ont arrêté un jeune homme de 18 ans, du nom de Albion Burgess, soupçonné de vol.

Le samedi soir, vers 10.30 h., les sous-commissaires St-Louis et Larocque, de la station No 5, ont arrêté un jeune homme de 18 ans, du nom de Albion Burgess, soupçonné de vol.

PANOS ET ORGUES D'OCCASION

de toutes les manufactures, à des prix généralement réduits et à des termes faciles.

VENTES A L'ENCAN

PAR MARCOTTE FRERES

VENTE POUR LE COMMERCE

Mercredi, le 15 Avril prochain

AU NO 95 RUE ST-JACQUES

Chaussures assorties, Tabac à fumer, etc.

MARCOTTE FRERES

VENTE POUR LE COMMERCE

Judi, Vendredi, les 16 et 17 Avril prochains

AU NO 95 RUE ST-JACQUES

Les soumissionnaires voudront avoir des dates d'achat au magasin de L'ENCAN, 111, MONTREAL, à Québec, toute la balance de leur fonds de commerce, au montant de \$2,000 et compris: Vêtements, Chaussures, etc.

MARCOTTE FRERES

VENTE DE MEUBLES ET FONDS DE COMMERCE

AU NO 337 RUE ST ANTOINE

VENTE DE MEUBLES ET FONDS DE COMMERCE

AU NO